

n° 40 - DESIGNATION DELEGUES POUR REVISION LISTE ELECTORALE - CHAMBRE DES METIERS

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'en vertu d'une circulaire préfectorale la révision des listes électorales de la Chambre des Métiers de Meurthe et Moselle est en cours.

Un Chef d'entreprise et un Compagnon exerçant dans la localité doivent être désignés pour faire partie de la Commission de révision.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré désigne :

- Mr DEMESY André - Chef d'Entreprise
- Mr PAQUET Claude - Compagnon

---

- Proposition de 10 Délégués et 10 Suppléants pour constitution de la Commission Communale des Impôts directs.

L'Assemblée renvoie la question à la prochaine séance et charge la Commission des Finances de proposer au Conseil une liste de noms après examen en commission.